la folie de quelques pauvres diables inter-nés à Charenton par mesure d'utilité pu

M. Allegré, qui vient d'être élu grand maître les Francs-maçons du Rite Ecos-sais, est un banquier de Paris.

En même temps, on peut constat Mazzini vient aussi d'être élu grand des loges maçonniques italiennes.

La Bourse est peu élevée ; le Mobilier degringole de nouveau. Il y a en à la fin de la Bourse une reprise sur l'Italien et la

M. Raphael Félix, le nouveau directeur de Théâtre de la Porte St-Martin, se pro-pose de remonter cette scène sur un pied digne de sa vieille réputation. Ch. Cahot.

On lit dans la Lanterne :

On s'est beaucoup plaint de ma prose cette semaine. Aussi avais-je resolu de procédér désormais uniquement par citations. En voici toujours quelques-unes qui me laveront, l'aime à le croire, du reproche de partialité contre un gouvernement qui, après tout, ne s'est jamais démenti.

 Si les sommes prélevées chaque an-e sur la généralité des habitants sont aployées à des usages improductifs, mme à créen des places inutiles, à comme a créer des places inutiles, a élever des monuments stériles, a entre-tennr au milieu d'une paix profonde une armée plus disperdieuse que celle qui vainquit a Austerlitz, l'impôt, dans ce cas, devient un fardéau écrasant. Il épuise le pays. Il prend sons rendre. »

(Louis-Napoléon, Extinction du Paupérisme, page 10.)

Denxième citation :

e.Un homme qui, étant au pouvoir, dit, pense et fait exactement le contraire de ce qu'il dissit, faisait et pensait avant d'y arriver, ce h'est pas nouveau, ce n'est pas original, mais e'est toujours amusant.

(ALEXANDRE DUMAS fils, préface du Demi-Monde.)

• Un capitaine, dont le régiment était en garnison à Courbevoie, et qui était couché à Paris, fut, dans la nuit, réveillé par son brosseur, qui lui annonça que le régiment avait l'ordre de prendre les armes. Ce capitaine eut la pensée d'en prévenir le général Changarnier. Il alla jusqu'à sa porte-cochére, frappa même; mais, comme on tardait à ouvrir, il réfiéchit qu'il dérangeait peut-être le général pour une fausse alarme, que l'ordre était peut-être particulier à son régiment et qu'on se moquerait de lui. Il se rendit à Courbevoie, et personne ne fat prévenu. Averit, le général Changarnier n'edi certes pas fait échouer les plans du président; mais, en échappant à l'arrestation qui le menaçait, il aurait aggravé la situation. « (Histoire populaire contemporaine,

(Histoire populaire contemporaine, sous la direction de M. Duruy, aujourd'hui ministre de l'instruction publique.)

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT.

Séance du 15 juillet.

La scance est ouverte à trois heures.

Tous les membres, excepté MM. Mercier et Lambin, sont presents.

M. le secrétaire général assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 13 est 1 et adopté.

M. le président accorde successivem la parole aux rapporteurs.

Eglise protestante de Roubaix. M. Sioen, aunom du 1st bureau, donne lecture d'une communication faite par M. le préfet au sujet d'une demande de secours formée par le consistoire de Lille pour l'aider dans la dépense de la reconstruction de l'église protestante de Roubaix.— Il résulte de cette communication que la reconstruction dont il s'agit doit donner lieu à une dépense de 67,232 fr. 50 c., y compris 16,000 fr. pour la valeur du terrain.

On propose d'affecter, à cette dépense,

16,000 fr.

1º Produit des souscriptions vo concilles dans la paroisse, 1 2º Subvention de la ville, 1 3º Valeur estimative du emple actuel, 1 4º Subvention sofficitée de 11,000

FEtat. 20,000 > 5° Subvention du départemt. 3,200 > Total, 67,200 fr.

Total, ... 67,200 fr.

Les raisons de haute convenance qu'ont su entraîner le consistoire de Lille, le conseit municipal de Roubaix et les protestants de la paroisse à s'imposer des sommes aussi considérables que celles mentionnées au rapport que je viens de vous lire, dit le rapporteur, dicteront aussi votre décision, et votre premier bureau espère que vous voudrez bien approuver le rapport de M. le préfet dans toutes ses parties,

Nous devons vous faire observer, ajoute a rapporteur, que la paroisse de Roubaix e trouvé depuis trop longtemps déjà rivée de temple pour que nous n'insisions pas fortement auprès de M. le Prétet, fin qu'il veuille bien appuyer de toutes es forces près du gouvernement la lemande de subside faite à l'Etat.

Nous ne doutons pas que son influence

Nous ne doutous pas que son influence sera toute puissante, et que, par le fait, les travaux pourrent commencer immédiatement.
Les conclusions de ce rapport sont adoptées.

Nacigation. — Le même membre lit un apport de M. le préfet sur la navigation. — Au nom du 1^{et} bureau, il propose de onner acte à M. le préfet de cette com-nunication et de le remercier. — Adopté.

Chemins de fer. — Le même membre donne lecture du rapport de M. le préfet concernant les chemins de fer. — Co rapport fait connaître au conseil que la concession de l'embranchement d'Orchies à Somain a été demandée par la compagnie du chemin de fer de Lille à Valenciennes, et que M. le ministre des travaux publics a promis d'examiner cette demande lorsque la compagnie aurait commencé ses travaux sur la ligne principale; qu'elle n'est pas encore arrivée à ce point; mais ses travaux sur la ligne principale; qu'elle n'est pas encore arrivée à ce point; mais que les emplacements des stations ont été déterminés; que les enquêtes parcellaires, en vue de l'expropriation des terrains, ont été faites dans l'arrondissement de Lille; qu'il y a donc lieu d'attendre la suite de l'affaire.

unite; qu'il y a donc lieu d'attendre la suite de l'affaire.
Par ce même rapport, M. le préfet informe le conseil qu'il a vivement appuyé auprès de l'administration supérieure la demande d'une station à Wasquehal; mais que ses démarches, à cet égard, sont restées infructueuses; qu'il a également recommandé, avec de vives instances, a l'attention de M. le ministre la proposition relative à l'établissement d'une station à Phalempin; que la décision sur cet objet n'ayant pas encore été rendue. l'attention de Son Excellence a été appelée tout récemment sur cette affaire.

Il résulte aussi de ce rapport que la mise en exploitation du chemin de fer de Lille à Béthune, entre Loos et Lille, à la porte des Postes, où un garage provisoire se trouve établis.

porte des Postes, où un garage provisoire se trouve établi, a lieu sans préjudice du raccordement ultérieure du chemin avec la ligne du Nord vers Fives, suivant le tracé définitf adopté par M. le ministre après études et conférences avec le génie militaire.

tracé définitif adopté par M. le ministre après études et conférences avec le génie militaire.

Que la compagnie du chemin de far d'Ostende à Armentières a présenté son projet de tracé définitif; que ce tracé a été approuvé; que dès que les plans parcellaires seront parvenus, on s'occupera des expropriations.

Que l'attention de M. le Préfet a été appelée, dans ces derniers mois, sur le projet du gouvernement, d'établir un quatrième réseau de ch-min de fer dans les conditions de la loi de 1842; qu'alors ce magistrat a demandé à M. le ministre des travaux publics l'autorisation de soumettre aux enquêtes d'utilité publique les avants-projets des chemins de fer de Lille à Comines et de Tourcoing à Halluin et Menin; que cette autorisation lui ayant été accordée, les formalités ont été remplies; qu'il à la satisfaction d'annoncer au conseil que ces deux lignes sont comprises dans une convention passée, pour leur exécution avec la compagnie du Nord, convention qui est en ce moment soumise au Corps légistait. Il y a donc tout espoir que ces projets dont la réalisation paraissait naguère encore si difficile ne tarderont pas à être suivis d'effet.

M. le préfet signale, dans ledit rapport, cette circonstance que le Iracé proposé pour le chemin de fer de Comines aux

M. le préfet signale, dans leui rappont, cette circonstance que le tracé proposé pour le chemin de fer de Comines aux abords de Lille remédiera complétement aux inconvénients et aux dangers que le croisement des voies des lignes de Roubaix et de Dunkerque présentent sur

Le rapporteur propose, au nom du 1er bareau, de donner acte à M. le préfet de ce rapport, de remercier ce magistrat des démarches et des instances qu'il a faites auprès de M. le ministre, et des salis-factions qu'il a obtenues;

Il propose, en outre, de renouveler les œux suivants :

vœux suivants:

1º Que la concession d'Orchies à Somain
soit accordée, le plus tôt possible à la
Compagnie de Lille à Valenciennes et que
le prolongement par Orchies sur Roubaix
soit compris dans cette concession;
2º Qu'une station-arrêt soit établie à
Wasquehal, afin de desservir Wasquehal,
Groix et Flers. — Adopté.

Wasquehal, afin de desservir Wasquehal, Groix et Flers. — Adopté.

Poids et mesures. — Le même membre lit un rapport sur la situation actuelle du service de vérification des poids et mesures dans les deux circonscriptions de Lille et de Roubaix.

Les rapports des deux vérificateurs constatent la mise en pratique des nouvelles dispositions en ce qui concerne le rajustage des instruments défectueux et le bon accueil que leur ont fait les assujettis.

Sur la proposition du vérificateur de Lille d'inscrire dans les rôles des toxes des verificateurs les frais de rajustage, M. Sioen dit que le 1er bureau est d'avis, comme M. le Préfet, que cette inscription n'ait pas lieu, attendu que le choix des rajusteurs est essentiellement facultail et que les vérificateurs sont tout-à-fait en dehors de la question du salaire des rajusteurs qui les accompagnent.

Le 1er bureau fait appel à la bien-weillance de M. le préfet, pour que ce magistrat veuille bien intervenir auprès de M. le ministre, afin que Son Excellence arrête définitivement l'installation du bureau de Roubaix.

M. le secrétaire général promet son neours à ce sujet. Les conclusions du rapport sont

adoptées.

Service hydraulique. — Le même men.bre donne counaissance du rapport de M. le prêfet concernant le service hydraulique de l'arrondissement.

Le le bureau propose de donner acte à M. le préfet de sa communication en appelant toute son attention sur la mauvaise odeur des caux de la distribution de Roubaix et Tourcoing. Ce service, ajoute le rapporteur, ne laisserait rien à désirer, si les résidus du rouissage ne venaient annihiler une part des bienfaits qu'il est appelé à rendre. Ne serait-il pas possible de mettre à l'etude le moyen de remédier à un semblable inconvénient, et ce moyen connu, d'en essayer immédiatement et quel qu'il soit, l'application.

Après une discussion à laquelle plus eurs membres prennent part, le conseil est d'avis que, sans nuire à l'industrie linière, on recherche les moyens de remédier au mal.

on recherche les moyens de remédier au mal.

Routes départementales. — M. Jean Lefebvre, au nom du l'er bureau, fait un rapport sur lés routes départementales; il constate une amélioration sensible dans l'état de ces routes. Cependant, dit-il, il faudra encore plusieurs années de soins et de sacrifices pour les mettre dans un état complétement satisfaisant.

Il insiste sur les réparations importantes qu'exigerait l'état de vétusté de la route n° 2 de Lille à Ypres.

Il propose de signaler à la sollicitude du conseil général la situation déplorable de la partie de la route n° 14 de Lille à Courtrai, comprise entre Roubaix et Tourcoing. Il ajoute que, malgré les subsides fournis par ces deux villes, les réparations partielles que l'on fait de temps en temps à la chaussée de cette importante voie de communication se détruisent pour ainsi dire aussitôt qu'elles sont faites. Le ler bureau engage le conseil à réclamer avec instances, pour l'année 1869, un Lon travail d'ensemble sur toute l'etendue de cette chaussée, la plus fréquentée du département, afin de lui donner plus de solidité que tout ce qu'on y a fait jusqu'à ce jour. — Adopté.

Chemins vicinaux de grande communication — Le même membre littur rapport

qu'on y a fait jusqu'à ce jour. — Adopté.

Chemins vicinaux de grande communication. — Le même membre lit un rapport dans lequel il constate que les mesures proposées pour le service des ponts-et-chaussées pour le bon entretien des chemins vicinaux de grande communication paraissent au 1er bureau mériter l'approbation du conseil d'arrondissement.

Il propose de renouveler avec instances le vœu dejà cmis en faveur du classement de la section du chemin nº 9 à ouvrir entre la Croix-Blanche et la commune de Linselles. — Adopté.

Roules impériales. — Le même membre lit un rapport par lequel il constate que la situation des roules impériales n'a guére changé depuis l'année dernière et que cette l'acheuse situation s'aggrave de plus en plus par la grande activité du roulage et l'insuffisance des ressources affectées à l'entretien des roules. Le 1er bureau propose au conseil d'appuyer de tout son pouvoir les instances que M le préfet se propose de rétièrer pour obtenir une plus large part dans la distribution des ressources affectées à cette partie da service public ; de renouveler le vœu déjà émis que la rotte impériale n° 14 soit redressée entre Fournes et Haubourdin, de manière à faire disparaître les nombreuses sinuo-sitées qui allongent son parcours, vœu qui; jusqu'à présent, est resté sans effet. — Adopté.

Service des postes. — M. Roussel De-

Service des postes. — M. Roussel De-fontaine, au nom du 1er bureau, donne lecture d'une communication faite par M. le préfet, concernant le service des postes dans le département du Nord, depuis

l'année cernière.

Le conseil, en donnant acte, à M. le préfet, de cette communication, émet les vœux suivants:

1º Qu'un bureau de poste soit établi à

ambrechies ; 2º Que la position des facteurs ruraux

20 Que le service postal, principalement 3º Que le service postal, principalement ns les villes de Tourcoing et de Roubaix, fasse plus régulièrement.

Brigade de gendarmerie. — Le même membre donne lecture de la communication suivante, faite par M. le préfet:

« Le conseil d'arrondissement a émis, à différentes reprises, le vœu qu'une brigade de gendarmerie à cheval fut établie à Tourcoing, en remplacement de la brigade à pied.)

satisfaccion à ce vœu en décidant, le 24 avril demier, la permulation de la brigade à cheval de Quesnoy sur-Deule avec celle à pied le Tourcoing.

Par suite d'une autre décision du 5 juin la brigade à cheval actuellement à Four-nes sen établie définitivement à La Bas-sée, de qu'un casernement aura été pré-paré dens cette dernière résidence.—Acte est domé de cette communication.

Ligres tétégraphiques. — Le même membre lit la note suivante de M. le préfet:

d'a l'honneur d'informer le conseil d'arrordissement de Lille de la situation du service des lignes télégraphiques dans cet armotésement.

Il y existe:

1º Quatre bureaux de l'Etat. dont deux
à Lillé et un dans chacune des villes de
Roubax et Tourcoing;

2º Gnq bureaux à service municipal,
dont rois en activité à Armentières, Hal-

luin et Seclin, et deux récemment autorisés, à Don et Fives-Lille, qui seront prochainement ouverts.

Indépendamment de ces neuf stations
télégraphiques, les bureaux des compagnies des chemins de fer, dans les gares
d'Armentières, Don. Lille, Roubaix et
Tourcoing, sont ouverts, comme les premiers, à la correspondance privée.

Les dépêches expédiées des bureaux de
l'arrondissement ont été, en 1867, su
nombre de 60,982, dont 48,553 pour l'intérieur et 12,429 pour l'étranger. Les taxes
perçues se sont élevées à 439,667 fr.

L'administration continue ses diligences
pour l'exécution du réseau télégraphique.
Le nombre des localités restant à desservir diminue de plus en plus; quelques unes
d'entr'elles, Quesndy, Comines, Cysoing,
Pont-à-Marcq n'out pris aucune mesure
pour établir des bureaux télégraphiques,
malgré, les conseils de l'administration;
les autres, telles que La Bassée, Haubourdin, Loos, pourront se rattacher uitérieurement de Lille à La Bassée.

Acte est donné de cette communication.

CHRONIQUE LOCALE

La commission du Corps législatif relative au chemin de fer du Nord a tenu séance hier malin. MM. Jules Brame et Pouyer-Quertier y ont développé, assure-t-on, l'amendement qui lend à faire altribuer à une compagnie belge la concession des nouveaux kilomètres à faire, si la Compagnie du Nord refuse d'accéder aux conditions avantageuses offertes par cette compagnie concurrente.

currente.

Cet amendement a produit un certain effet, avant la séance, dans la salle de la Paix.

Le Maire de la ville de Roubaix, che-valier de l'ordre impérial de la légion d'honneur, informe ses concitoyens que l'administratien municipale et le conseil des Prud'hommes ont décidé que la fête des fabricants, dite des triniers l'administration municipale et le conseil des Prud'hommes ont décidé que la fête des fabricants, dite des tripiers, aura lieu cette année les dimanche 9 et lundi 10 août prochain.

Roubaix, 21 juillet 1868.

C. DESCAT.

Depuis lundi matin, la circulation est interdite sur la route de Tourcoing, entre l'estaminet de la Descente des brouettes el la Pont du chemin de fer. Les voitures devront emprunter le chemin de la Tossée

Les assises du Nord s'ouvriront à Doua le 3 août prochain. Parmi les noms de membres du jury, nous remarquons ceu de MM. Pierre-Honoré Bettremieux, fabri-cant à Roubaix, et J. Ryo-Catteau, méca-nicien à Roubaix.

Une nombie se assistance se pressait dimanche après-midi dans les jardins de M. C. Descat où avait lieu le concert offert par la Grande-Harmonie à ses membres nonoraires. Notre première société musicale a exécuté les morceaux du programme avec la précision et la science qu'on lui connait.

connait.

L'ouverture d'Oberon, morceau destiné au concours du Havre, a surtout été magnifiquement enlevé: emsemble parfait, nuances bien rendues. Tout le monde a été satisfait et il y a lieu d'espérer que notre musique inscrira bientôt un nouveau triomphe dans nos anna es artistiques.

La grande fantaisie originale de M. Delannoy a été vivement applaudie. Nous avons souvent fait l'éloge de cette œuvre qu'ou entend toujours avec un nouveau plaisir.

Parmi les solistes qui se contérit

qu'ou entend toujours avec un nouveau plaisir.

Parmi les solistes qui se sont fait entendre, citous particulièrement M. Barrez. Il a joué d'une façon ravissante sa polka sur haubois. D'aitleurs, les solistes ne méritent pour la plupart que des félicitations. Nous disons pour la plupart, car il y aurait peut-être certaines réserves à fairc, mais ce n'est pas le moment. A la veille d'un concours, nous ne pouvons que répéter à nos musiciens le vieil adege latin: Labor omnia vincit.

On assure qu'avant le concours du Havre la Grande Harmonie donnera un concert par souscriptions. Si ce projet se réalisait, il nurait les sympathies de tous.

Nous recevons la lettre suivante que nous insérons avec plaisir :

Lille, le 20 juillet 1868. Monsieur le Rédacteur du Journal de lioubaix,
 La Grande-Harmonie de votre ville a

La Grande-Harmonie de votre ville a donne hier dans les magnifiques et spacieux jardins de M. Constantin Descat, un Coucert à ses membres honoraires; en ma qualité d'étranger, j'ai eu la bonne fortune de pouvoir y assister, grâce à l'invitation courtoise d'un de mes correspondants de Roubaix, et c'est encore sous la délicieuse impression qui m'en est restée que je vous adresse ces quelques lignes qui, je l'espère, trouveront place dans les colounes de votre estimable journal.

Le connaissais de réputation votre excellente musique : j'ai constaté avec plaisir qu'elle est digne sous tous rapports des éloges qu'on lui accorde; et, sans être prophète, je crois pouvoir affirmer qu'elle ira consolider, dans la lutte qui va prochainement s'ouvrir au Havre, la visille réputation artistique de nos villes du Nord.

Nord.

• Je laisserai à une plume plus expéri-mentée et plus habile le soin d'analyser et de faire ressortir toutes les beautés qui distinguent les morceaux du programme d'hier, et je me contenterai de constater

ini, d'une perfection admirable.

* Dans une fantaisie originale de sa composition, notre comparitole, M. Victor Delannoy, a su mettre en relief toutes les ressources que possède votre Harmonie; les selistes qui sont autant d'artistes d'un grand mérite ont exécuté successivement et avec la plus grande perfection des variations hérissèes de difficultés et qui ont provoqué l'admiration de tout l'auditoire.

* Sous le charme de cette musique, on écoute religieusement, on oublie même d'applaudir et le morceau est terminé de longtemps que l'on écoute encore, se demandant en quelque sorte st d'aussi belles choses doivent avoir une fin.

* Je ne terminerai pas sans rendre un hommage d'admiration et de respect à votre honorable président. M. Brun-Laveinne. Ce n'est pas sans émotion que l'ai vu descendre du kiosque, sa clarinette en main, ce vénérable outogénaire, et ce fut avec bonheur que je m'écriai intérieurement : Honneur à vous, âme et cœur d'artiste ! Soutenue et encouragée par l'exemple d'an tel chef, une musique doit faire des merveilles, et je me demandais qui l'on doit le plus admirer, du corps qui a eu le tact de choisir un tel homme, ou de l'homme qui a su trouver assez de dévouement pour consacrer tous les loisires de ses dernières années à son art de prédilection.

* Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération.

dilection.

Agréez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma parfaite considération,

Un abonné tillois.

La société chorale de Ronbaix répéjeudi soir à 9 heures les chœurs qu doit chanter au concours de Namur. Pour cette circonstance, le cercle ouvert au public, et une quête en fa de l'œuvre des petites sœurs des pau sera faite pendant la répétition.

C'est toujours avec une profonde salisfaction que nous enregistrons les actes
comme celui que nous allons faire connaître el qui prouvent combien la probite
commerciale s'est conservée au sein de
notre population.

Il y a environ quarante ans, Mme veuve
Rasson-Roussel avait, par suite de revers
commerciaux, était forcée d'entrer en
composition avec ses créanciers qui s'empressèrent d'accepier un arrangement
proposé, ce qui équivaut, on le sait, pour
beaucoup, à un acquit pour solde.

Aujourd'hui, les enfants de Mme Rasson, voulant réhabiliter complètement la
mémoire de leur mère, ont foit rechercher scrupuleusement ses anciens créanciers ou leurs descendants, peur acquitter
entre leur mains ce qui a pu rester du à
l'époque de la cessation des paiements.

On ne saucoit donner trop de publicité
à de pareilles actions qui honorent toute
une famille.

(Indicateur de Tourcolng).

(Indicateur de Tourcolng).

Hier, vers une heure après-midi, deux ouvriers tisserands, qui se trouvaient sur le bord du canal, entendirent les cris de détresse d'une personne qui se noyait. L'un deux se déshabilla, se précipita à l'eau et, après quelques instants, ramena sur la rive un jeune homme paraissant àgé de 22 à 25 ans et qui ne donnait plus signe de vie.

de vie.

Les soins qui lui furent prodigués demeurérent infructueux. On sut bientêt quec'était un militaire de la garnison, appartenant au détachement du 61° arrivé la
semaine dernière à Roubaix. Il se nommait Auguste Combet et était âgé de 23
ans. Ne sachant pas nager, il avait voolu
se baigner. malgré la défense réfterée de
ses chefs. Son cadavre a été ramené à la
caserne dans la barquette d'un batelier et,
de là, transporté à l'hôpital.

Samedi matin, vers cinq heures, le nommé Auguste Larrey, agé de 55 ans, chausseur dans une flature de Tourcoing, a été trouvé pendu auprès de sa machine. Des chagrins domestiques, des querelles de ménage seraient, dit-on, la cause de ce suicide.

Deux malfaiteurs de nos environs, dont nous avons annoncé l'arrestation, viennent de s'échapper de la maison d'arrêt de Lille où ils étaient détenus. Voici les détails que publie le *Progrès du Nord* sur cette évasion accomplie avec une audace

cette évasion accomplie avec une audipeu commune:

"Les détenus du quartier des préverse trouvaient vers deux heures du madans le préau, sous la surveillance
gardien de ce quartier. Comme celui
était obligé de s'absenter durant quelqui
était obligé de s'absenter durant quelqui
longe le préau, les deux prisonni
choisirent ce moment et s'élancèrent;
les latrines, distantes du mor de la co
d'environ 1 mètre 50 centimètres; de
en deux bonds, ils franchirent les de
murs, qui sont-éparés par le chemin

en deux bonds, ils franchirent les deux murs, qui sont séparés par le chemin de ronde, large d'environ 2 mètres, et se laissèrent glisser dans la rue de la Deûle.

Au moment où le gardien rantra dans le préau, les évadés étaient déjà sur le premier mur. Comme il ne pouvait quitter sa porte, il donna l'alarme, mais l'évasion avait été opérée avec une rapidité telle que lorsque le gardien-chef et le portier arrivèrent rué de la Deûle, les deux fugitifs avaient déjà pris la fuite sous les yeux des voisins. Ils ont jusqu'à prosent échappé à toutes les recherches.

La maison d'arrêt de Lille, qui renferme en moyenne 350 déteaus, dont 50 à 60 prévenus, leisse à désirer sous bien des rapports, et l'on peut dire que s'il n'y a pas plus souvent d'évasion, c'est grâce au zèle et à la surveillance des employés.